



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme de l'audiovisuel public

Question au Gouvernement n° 945

Texte de la question

## RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

**M. le président.** La parole est à Mme Sophie Mette, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

**Mme Sophie Mette.** Madame la ministre de la culture, vous avez lancé hier les chantiers qui doivent donner lieu à une réforme de notre audiovisuel public. Cet engagement de campagne du Président de la République est, depuis le début de cette législature, une priorité de l'exécutif. Il doit aboutir à présenter aux Français d'ici à l'automne 2019 une réforme pour engager la transformation de l'audiovisuel public. Car c'est bien devant les Français qu'il convient de justifier les changements annoncés, tant en termes de contenu, qu'en termes de financement et de gouvernance.

Vous avez décidé, contrairement à ce qui a souvent été fait, de vous concentrer sur les objectifs en termes de contenu et de redéfinition de l'offre, avant de traiter le financement ou la gouvernance. Tout en rappelant que cette réforme des contenus n'est pas imperméable aux questions de structure et de financement, le groupe du Mouvement démocrate et apparentés soutient cette démarche. Il souhaiterait néanmoins avoir davantage de précisions sur la méthode.

Vous avez annoncé la mise en place d'une mission chargée de réfléchir aux transformations à apporter à l'offre de notre service public audiovisuel. Ce service public, pour nombre de nos concitoyens, est un patrimoine et un accès à la diversité culturelle, qu'il convient de promouvoir. C'est par ailleurs une contribution décisive au libre arbitre et à l'esprit critique, dans une société envahie par les flux d'informations des GAFAM – Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft – et la propagande qui y est parfois distillée.

Il nous apparaît donc indispensable d'associer les publics, et particulièrement la jeunesse, à la réflexion autour de l'évolution de ces médias, pour tenir compte de leurs attentes et de leurs usages. Malgré tout, la transformation numérique de France 4 soulève quelques inquiétudes car l'animation pourrait en souffrir, alors que la chaîne y a déjà investi 14 millions d'euros en 2018.

Madame la ministre, nous partageons vos orientations mais, au-delà de la méthode, pouvez-vous nous assurer que le service public aura bien l'ambition de remplir les missions qui sont les siennes – l'accès à la culture, l'éducation, l'information, la création – tout en retrouvant sa légitimité et l'audience qui devrait être la sienne ?  
*(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la culture.

**Mme Françoise Nyssen, ministre de la culture.** Madame la députée, je vous remercie de votre question. L'audiovisuel public est au cœur de la vie des Français, avec deux heures par Français et par jour en moyenne.

Il doit retrouver sa vocation universelle, ce qui suppose qu'il réponde aux attentes du public fidèle, qui est attaché à sa radio et à sa télévision linéaire, qui en est globalement satisfait, mais qui attend davantage en termes de qualité, d'une part, et aux usages des jeunes, qui privilégient le numérique et veulent des séries et des formats courts qu'ils puissent regarder n'importe où, d'autre part.

Nous souhaitons mener une réforme pour le public, avec le public. Et la jeunesse, comme vous le savez, est au cœur de nos préoccupations. Parler à la jeunesse, c'est se placer sur tous les terrains, c'est s'assurer que les enfants qui ont seulement accès à la télévision linéaire puissent voir des programmes de qualité sur plusieurs chaînes et, en même temps, renforcer la présence numérique de ces programmes. C'est aussi, vous l'avez dit, renforcer la dimension éducative. Demain sera présentée la plateforme d'éducation aux médias et de décryptage, hébergée sur le site de France Info. Nous en reparlerons au cours du débat sur les propositions de loi ordinaire et organique relatives à la lutte contre la manipulation de l'information.

Nous créerons également une plateforme éducative, sur le modèle de celle de la BBC, pour accompagner les jeunes dans leurs révisions. Les sociétés seront chargées de mener une large consultation du grand public – auditeurs, téléspectateurs et internautes – et elles devront veiller à y associer tout particulièrement les jeunes.

La mission que j'ai nommée auprès de moi sera la garante de la bonne tenue de ce débat public et elle mènera la concertation auprès des professionnels. Dans un deuxième temps, nous ouvrirons les autres chantiers à l'horizon 2019. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sophie Mette](#)

**Circonscription :** Gironde (9<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 945

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture

**Ministère attributaire :** Culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2018](#)